

LE CONGRÈS DE REUNIFICATION

Suite de l'article de Pierre Frank

des années sur le différend sino-soviétique, en indiquant qu'en dépit des intentions des bureaucraties, il irait en s'exacerbant.

S'il y eut des différences d'estimation sur les parties en cause dans ce conflit, le Congrès fut unanime à en dire l'importance quant à la fin du monolithisme, aux coups portés à l'autorité de toutes les directions bureaucratiques, et à la nécessité d'utiliser en particulier les critiques que font les Chinois contre la ligne droitière, opportuniste, de la direction Khrouchchev et de ses alliés à la tête des partis communistes. Le Congrès, tout en soulignant les positions erronées et condamnables des Chinois sur certaines questions, s'est prononcé pour un soutien critique des Chinois dans le débat qui se déroule dans le mouvement communiste international.

Sur la situation dans les Etats capitalistes économiquement avancés, l'attention du Congrès se porta sur des développements récents caractérisés, d'une part, par l'essoufflement de la prospérité économique dans un nombre plus grand de pays, d'autre part, par une certaine ranimation des luttes ouvrières, en premier lieu sur le plan économique, mais qui ouvrent de nouvelles perspectives sur le plan politique.

Une des questions que le Congrès discuta abondamment fut celle du danger de la guerre nucléaire, danger pour la civilisation et peut-être même pour l'espèce humaine, danger qui pourrait mettre en cause l'avenir socialiste de la société humaine. Une lutte destinée à prévenir une guerre nucléaire est une des tâches les plus impérieuses de notre époque. La politique de « coexistence pacifique » est loin de constituer une telle lutte. Notre mouvement a toujours dénoncé cette politique. Le Congrès ne manqua pas de constater que les progrès de la révolution coloniale et les progrès économiques des Etats ouvriers détériorent considérablement le rapport des forces au détriment du capitalisme, ce qui affaiblit ses capacités de mener une guerre nucléaire. Mais le Congrès souligna aussi que le danger ne pourrait être définitivement éliminé que lorsque le capitalisme serait paralysé et désarmé, et que ceci ne pourrait être effectué en dernière analyse que par les masses travailleuses des pays capitalistes. Le Congrès mit en lumière qu'un tel point de vue reposait d'une part, sur une analyse sobre des rapports de force actuels et de leurs inévitables conséquences dans les pays capitalistes, et, d'autre part, sur une appréciation de mouvements qui ont pris, d'ores et déjà, une ampleur considérable et dont la conjonction avec le mouvement ouvrier qui se ranime pourrait aboutir à provoquer de grandes perturbations dans les Etats capitalistes.

Mentionnons enfin que le Congrès a procédé à un examen de l'activité de l'Internationale et de ses sections dans la période qui s'est écoulée depuis le précédent Congrès. Il ne nous est

pas possible d'entrer dans le détail, pays par pays. Globalement, on peut dire que la plupart des sections sont en progression, que la réunification va assurer un accroissement sensible de l'organisation et même, pour certains pays, un accroissement très important des possibilités de développement dans certains milieux. Le Congrès a pu constater, en premier lieu par la présence de délégués de cinq pays d'Amérique latine, que les scissions qu'avait tenté de provoquer la fraction Posadas ont été très réduites dans la plupart des pays de ce continent, et que ses méthodes de direction et sa politique sont en train de susciter une crise sérieuse dans la section argentine qu'elle dirige et où d'importants groupes de militants s'adressant à l'Internationale, se sont fait représenter au Congrès.

En conclusion, pour mieux apprécier l'apport du Congrès Mondial qui vient de réunir les trotskystes de tous les continents, nous devons nous reporter à la succession des Congrès que l'Internationale a tenus depuis la fin de la deuxième guerre, car en chacun d'eux s'est exprimé un moment de la vie et du développement de notre mouvement. La Quatrième Internationale a fait des progrès sérieux depuis une vingtaine d'années, elle s'est étendue à des régions et des pays nouveaux. Cependant, avec la scission de 1953 et bien que les périls pour la vie de l'Internationale, que celle-ci avait comportés, aient été enravés immédiatement après le 4^e Congrès en 1954, bien que des progrès aient ensuite continué à être enregistrés, la Quatrième Internationale avait subi un certain déséquilibre intérieur favorisant les tendances centrifuges et sa capacité d'attraction en souffrait. La réunification qui vient d'être réalisée, qui sera certainement consolidée dans la période qui vient car elle a été stimulée et effectuée sous la pression de la montée révolutionnaire dans le monde, cette réunification ne manquera pas d'avoir des effets très positifs. Donnant plus de force et de cohésion intérieure à la Quatrième Internationale, elle agira aussi de façon attractive sur les courants plus ou moins bien politiquement et organisationnellement délimités qui sont à la recherche d'une direction internationale révolutionnaire, d'un programme qui soit à la hauteur des exigences de la situation mondiale actuelle.

A tous ceux qui se revendiquent du trotskysme, à tous ceux qui comprennent que, dans les décennies écoulées, les directions traditionnelles ont vécu sur des programmes fallacieux qui, aujourd'hui, s'effondrent, tandis que le programme qu'elle a défendu contre vents et marées, surgit un peu partout du développement même de la révolution, la Quatrième Internationale réunifiée fait appel pour qu'ils rejoignent ses rangs et préparent, avec elle, une Quatrième Internationale qui dirigera des mouvements de masse.

Communiqué du Secrétariat Unifié de la 4^e Internationale

Il a été mis fin à la scission du mouvement trotskyste international, qui durait depuis dix ans, au cours du Congrès de Réunification tenu en Italie par la Quatrième Internationale, parti mondial de la révolution socialiste fondé par Léon Trotsky. Y assistaient des délégués et observateurs de 26 pays, situés dans tous les continents.

La scission de 1953 avait été le résultat d'une lutte fractionnelle portant sur des différences d'interprétation quant à la signification des processus de libéralisation naissants en Union soviétique et sur des différences relatives à des problèmes organisationnels au sein du mouvement trotskyste. Les délégués au Congrès de Réunification furent unanimes à penser que ces divergences étaient dépassées depuis longtemps et que les deux parties se trouvaient aujourd'hui sur une plateforme politique commune.

Le Congrès de Réunification fit suite à deux assemblées distinctes : l'une, une conférence tenue par des délégués représentant la majorité des sections adhérant au Comité International (C.I.) de la Quatrième Internationale ; l'autre, le 7^e Congrès Mondial, tenu par les délégués des sections adhérant au Comité Exécutif International (C.E.I.) de la Quatrième Internationale. Les séances eurent lieu du 21 au 26 juin.

Au Congrès de Réunification ont été adoptés des documents communs. Les délégués du C.E.I. ratifièrent immédiatement les décisions de ce Congrès ; les délégués du C.I. déclarèrent qu'ils en recommanderaient la ratification rapide à leur organisations respectives.

Le 7^e Congrès Mondial, auquel les délégués du C.I. assistèrent à titre d'observateurs, consacra une journée entière à discuter d'un rapport de Michel Pablo sur la Révolution algérienne. Il y eut un accord unanime que l'Algérie pouvait maintenant commencer à jouer en Afrique et dans le monde arabe le rôle que Cuba jouait en Amérique latine. Le Congrès a décidé d'assurer le maximum pour contribuer à mobiliser l'aide à la Révolution algérienne.

En vif contraste avec l'atmosphère bureaucratique étouffante qui imprègne la plupart des assemblées des syndicats, des partis social-démocrates et communistes, le Congrès fut remarquable par son strict attachement aux règles démocratiques. Des divergences qui existaient entre deux tendances principales furent largement et clairement débattues. A la suite des votes, une représentation fut assurée

à la minorité dans la nouvelle direction, sur la base du soutien qu'elle avait reçu parmi les délégations.

Les problèmes discutés entre la majorité, dirigée par Pierre Frank, E. Germain et Livio Maitan, et une minorité dirigée par Michel Pablo, portaient sur des estimations différentes de la façon dont la guerre nucléaire sera empêchée, sur les rapports réciproques entre différents secteurs de la révolution mondiale, sur la signification du conflit sino-soviétique et l'attitude que les trotskystes devaient avoir à son égard, et sur le rapport d'activité de la direction sortante.

Le débat eut lieu autour de documents présentés par la majorité : « La dialectique actuelle de la révolution mondiale », étude de la dialectique des tendances principales du processus révolutionnaire d'aujourd'hui ; « Le conflit sino-soviétique », qui analyse la crise dans le mouvement stalinien et définit la position du mouvement trotskyste international à son égard ; « La situation internationale et nos tâches », qui décrit les tendances mondiales immédiates et les tâches proposées au mouvement trotskyste. Un contre-document présenté par Michel Pablo, « Thèses sur la situation internationale et les tâches de la Quatrième Internationale », résume sous forme concise des positions développées largement dans plusieurs autres documents soumis à la discussion internationale depuis octobre 1961.

En plus des trois documents majoritaires, le Congrès de Réunification adopta une déclaration faite par le Comité Politique du Socialist Workers Party, qui proposait les positions et conditions politiques fondamentales pour la réunification de toutes les forces du trotskysme mondial. Le SWP des Etats-Unis, tout en n'étant pas affilié en raison de la législation réactionnaire de son pays, porte un intérêt fraternel étroit à la vie de la Quatrième Internationale.

Au cours des séances, les délégués observèrent une minute de silence à la mémoire de Natalia Sedova, la compagne de Léon Trotsky. Un hommage identique fut rendu à la mémoire des dirigeants trotskystes, Sherry Mangan et Fernando Bravo, qui moururent depuis que s'était tenu le précédent Congrès Mondial.

L'assemblée lança un appel pour une campagne énergique de défense de Hugo Blanco, dirigeant de paysans péruviens qui a été récemment arrêté, et d'Ismael Frias, autre dirigeant trotskyste péruvien qui est maintenu en prison (*).

Elle exprima sa solidarité envers les trotskystes indiens et les communistes indiens, appartenant à la tendance de gauche, qui sont emprisonnés par le régime de Nehru, en raison de leur opposition au chauvinisme qui a été encouragé à l'occasion du conflit de frontières sino-indien.

La réunification a rassemblé les principales forces du mouvement trotskyste mondial. En dehors d'elle se trouvent : un courant ultra-gauche en Amérique latine, autrefois adhérent au C.E.I. et les sections britannique et française du C.I. Bien qu'invités à envoyer des observateurs, ils s'y sont refusés. Mais le Congrès a réaffirmé son appel à la réunification de toutes les forces trotskystes.

(27 juin 1963)

(* Depuis la rédaction de ce communiqué, nous avons appris que le camarade Frias a été libéré.

Juillet et août sont des mois favorables aux mauvais coups anti-ouvriers fomentés par le pouvoir, alors que les vacances abaissent la garde de la vigilance prolétarienne. Cette année, de Gaulle ne manque pas à la tradition : un projet de loi a été déposé par le gouvernement « à sa botte » qui fait obligation aux travailleurs de la fonction publique d'avoir à donner un préavis de cinq jours avant de déclencher une grève.

L'affaire est bien manigancée pour ne pas soulever trop de vagues. A beaucoup d'ouvriers ; cela semble anodin ; seuls sont touchés les fonctionnaires, et cinq jours, cela paraît peu. Et puis, une loi, est-ce qu'on se préoccupe d'une loi ? En fait, il s'agit d'une brèche ouverte dans le droit de grève. Et une brèche, même petite, ouverte dans un droit démocratique, c'est comme dans une digue : le droit risque fort d'être emporté tout entier à partir de là.

HALTE à la loi anti-grève

Ce n'est pas d'aujourd'hui, que les gouvernements bourgeois, en France, tentent de priver la fonction publique de son droit de grève. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous entendons leur arguments : les avantages sociaux (de plus en plus relatifs) dont jouissent les fonctionnaires, la sécurité de leur emploi (compensée par des salaires en général nettement plus bas) leur créaient des devoirs spéciaux à l'égard de leur patron, l'Etat, et envers le public auquel on s'efforce de les opposer. A chaque grève d'une catégorie quelconque de fonctionnaires, on entend à nouveau la formule : « Nul n'est obligé de travailler pour l'Etat ». Comme si l'Etat n'était pas devenu un patron tentaculaire et multiforme ; comme si la liberté de choisir un métier était absolue ; comme si la lutte revendicative ne s'imposait pas partout.

Il n'en reste pas moins que ces campagnes ont réussi à préparer le terrain contre le droit de grève des fonctionnaires. Trop souvent les ouvriers voient en ceux-ci les représentants de l'Etat plus que leurs semblables, exploités comme eux. Les lenteurs et les tracasseries des services publics, dus le plus souvent aux économies faites sur les salaires dans des domaines comme les postes ou les hôpitaux, par un Etat par ailleurs si prodigue pour son armée et sa police, sont trop souvent mis au passif de travailleurs surmenés. La mauvaise humeur d'une partie du public lors de la grève surprise du métro, qui tomba un jour de pluie, bien orchestrée par la presse, a fourni un dernier prétexte à de Gaulle qui a mal avalé son échec devant les mineurs.

Là où la IV^e République avait dû reculer, de Gaulle s'apprete à franchir le pas.

L'obligation d'un délai d'avertissement avant le déclenchement d'une grève a un sens constant : celui d'une limitation du droit de grève, d'une facilité fournie au patronat (et à son Etat) pour briser la grève. Ainsi la fameuse loi anti-grève de Taft-Hartley, aux Etats-Unis, instituait-elle tout une procédure de préavis de grève. De Gaulle qui s'est fait un système de répondre aux grèves par la réquisition, mais qui a vu cette arme mise en échec par les mineurs, veut compléter son arsenal anti-ouvrier.

S'il y réussissait, pas de doute que l'on verrait le préavis s'allonger, puis des interdictions totales de grèves pour certaines catégories de travailleurs, la multiplication de ces catégories, etc. Au bout serait la pure et simple suppression du droit de grève.

Les syndicats ont réagi. Les 25.000 ouvriers de Sochaux ont débrayé contre le projet de loi. Aucun effort ne sera de trop contre cette offensive réactionnaire.

Il faut faire mentir la tradition de trêve des vacances. Comme en 53 contre Laniel tête-de-bœuf, tous les travailleurs qui restent au travail, relevés par ceux qui rentrent, doivent faire front contre l'ennemi gaulliste. Si les syndicats n'engageaient pas la lutte la plus décidée contre ce projet de loi (où certains risquent de voir une protection contre les grèves sauvages) ce serait une grave trahison et une stupidité, car l'opération vise aussi à la domestication des syndicats qui serait leur mort.

L'unité qui se ressoude doit être éprouvée à cette occasion. Le mot d'ordre général doit être : « Halte à la loi anti-grève ! ».

Lundi 8 juillet.

M. DERVAL

ABONNEMENT — 1 an : 10 F
● Sous pli fermé : 15 F ● De soutien : 20 F ● C.C.P. 19.591.39
Paris

Nos bureaux sont ouverts tous les jours ouvrables, de 15 heures à 19 heures, 21, rue d'Aboukir Paris-2^e - Tél. : GUTenberg 06-57.

Le gérant : G. DAVY
Imp. « E.P. », 232, r. de Charenton Paris-12^e